

## Dossier d'autoévaluation des structures de coordination territoriale COMUE

Sont concernées :

- les Comue Université de Champagne, Leonard de Vinci, Université Côte d'Azur

### La composition du dossier

Le dossier d'autoévaluation est composé du **rapport d'autoévaluation** (maximum 60 pages<sup>1</sup>), et de ses annexes, ainsi que des documents complémentaires suivants :

#### Organisation interne de la Comue

Statuts

Règlement intérieur

Organigramme fonctionnel

Liste des associés et partenaires, conventions d'association et de partenariat

#### Documents stratégiques

Projet stratégique de la Comue, incluant des documents de politique concertée (RH, formation continue, valorisation innovation, etc.)

Schéma d'organisation de la recherche et des formations sur le site

Schéma directeur de la vie étudiante

Schéma directeur du numérique/SI

#### Investissements d'avenir - CPER

Synthèse des projets Investissements d'Avenir sur le site

Dossier Isite - rapport d'autoévaluation Idex -

Plan campus / CPER : réalisations au titre du site

#### Moyens et fonctionnement

Bilan d'activité

Tableau des emplois, moyens RH en propre, mis à disposition par opérateur

Budgets 2016 et 2017, et lettres d'orientation budgétaire

Comptes financiers 2015, 2016<sup>2</sup> accompagnés du rapport de présentation de l'agent comptable

#### Divers

Notes de positionnement et attentes des parties prenantes : la liste des parties prenantes et les modalités de recueil de ces notes seront à définir conjointement avec l'établissement coordonateur.

### Dates de transmission des données

Les dossiers sont à déposer au plus tard à la date du 13 octobre 2016, sauf pour les cas particuliers qui auront fait l'objet d'échanges préalables.

<sup>1</sup> Dans le cas où le RAE relatif à la politique de site est couplé avec celui d'un établissement, le nombre de pages peut être supérieur

<sup>2</sup> Si disponible à la date de dépôt du dossier